

La Commission Arbitrage

Rôle de la Commission Arbitrage:

- Marquage du parcours en accord avec le greenkeeper afin de pouvoir appliquer les règles sans discussion.
- Mise à jour des règles locales permanentes et faire en sorte qu'elles soient mises à disposition des joueurs.
- Participer à la rédaction des règlements des épreuves.
- Être à la disposition des joueurs afin de résoudre les problèmes de règles soit directement soit par mail à l'adresse suivante :
jeanpounet@gmail.com
- Initier les enfants de l'EDG aux règles de base et les jeunes plus confirmés aux règles du match play.